

VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ DU PERSONNEL

Accès aux biens classifiés et protégés du gouvernement (y compris les renseignements)	24
Cote de fiabilité	24
Vérification de la fiabilité : procédures (condition préalable à une cote de sécurité) . . .	25
Formulaires requis	25
Procédures pour remplir le Formulaire de vérification de sécurité, de consentement et d'autorisation du personnel TBS/SCT 330-23	25
Processus de vérification de la fiabilité	26
La cote de sécurité	27
Mariage ou cohabitation	28
Comportement	28
Déclassement ou révocation d'une cote de fiabilité ou d'une cote de sécurité	29

SÉCURITÉ DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)

Pourquoi la sécurité de la TI est-elle nécessaire?	30
Réseaux ministériels	30
SIGNET 3	30
Traitement des données classifiées ou protégées	31
SIGNET C4	31
Conseils pour l'utilisation des réseaux	32
Votre mot de passe	32
Utilisation des disquettes	32
Élimination ou réutilisation des disquettes et du matériel	33
Protéger son système contre les virus	33
Utilisation du réseau des AEC et CIGan	34
Utilisation d'Internet	34
Conseils pour l'utilisation responsable d'Internet	35

PROCÉDURES À SUIVRE LORSQU'ON QUITTE SON EMPLOI AUX AEC ET CIGan . . . 37

Normes pour la transmission	(Appendice A)
Normes pour le transport	(Appendice B)